

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

Compte-rendu in-extenso de la réunion de Conseil du 20 février 2018

M. ROBERT : Nous avons ce soir les excuses de José EVRARD de Billy-Montigny, de Maurice VISEUX de Bouvigny-Boyeffles, Jean-Luc DAUCHY de Harnes, Annie FLAMENT et Philippe RAYTER de Lens, Roger FRUCHART de Liévin, Didier DRECQ de Sains-en-Gohelle, Joël BERNARD de Sallaumines et Nicolas BAYS de Wingles. M. IBBA, des excuses supplémentaires ?

M. IBBA : M. Joël BERNARD donné procuration.

M. ROBERT : Oui, mais là je citais juste les excusés, je n'ai pas les procurations, j'ai les excusés. Le procès-verbal de notre séance du 23 janvier dernier appelle-t-il des remarques particulières de votre part ou des demandes de vote ? M. TRONI.

M. TRONI : Oui, Monsieur le Président. Avant d'attaquer ce Conseil, on voudrait revenir sur l'organisation que l'on a pour préparer ces réunions de Conseil. On est intervenu la dernière fois en Bureau pour vous signaler que les documents n'étaient pas arrivés en temps et en heure. On nous a dit qu'on allait avoir une attention particulière à ce sujet. On recommence ici avec ce Conseil. Pour certains, les documents sont arrivés à leur domicile le vendredi, voire le samedi pour d'autres. Comment voulez-vous que l'on puisse travailler dans de bonnes conditions pour préparer cette réunion qui est d'une importance assez capitale puisqu'il s'agit de voter le budget de l'agglomération et on a eu en tout et pour tout, si on enlève le samedi et le dimanche, une journée et demi pour travailler sur ces documents. Alors, on peut nous dire qu'effectivement la loi était respectée puisque le tampon est bien daté du 13, sauf que vous savez qu'actuellement la Poste a un certain nombre de problèmes dans les délais, les services publics sont attaqués de toute part par les différents gouvernements qui se sont succédés, on a cité la Poste, on pourrait citer la Santé, l'Hôpital Public, on est en train de nous parler maintenant de la S.C.N.F. etc... Donc, nous on est quand même assez surpris de cette méthode, d'autant plus que vous aviez décalé la réunion de la commission des Finances au lundi alors on était le lundi 12, si je ne dis pas de bêtises, tout en sachant que les documents étaient déjà imprimés puisqu'ils ont été mis au courrier le mardi, donc c'est bien ce qu'on vous disait, qu'on a bien l'impression que les commissions ne servent à rien puisque heureusement il n'y a pas eu d'amendement particulier à cette commission, parce que je ne sais pas comment vous auriez fait pour faire partir les documents. Donc, avant d'aller plus loin, pour vous dire qu'on est quand même assez, on ne sait plus quel terme employé, désabusé par vos méthodes. Je pense qu'il y a un mépris total des conseillers communautaires, ce n'est pas comme ça dans une communauté de 250 000 habitants que l'on doit traiter les groupes politiques, les conseillers communautaires. Vous devez donner les moyens à tout le monde de s'exprimer correctement, normalement et dans les temps impartis. Ce n'est pas possible de continuer comme ça, donc avant d'aller plus loin, nous vous demanderons une petite suspension de séance.

M. ROBERT : Une réponse pour les éléments, vous l'avez souligné, la commission s'est réunie le lundi et les documents sont partis le mardi. Il y avait la possibilité de prendre les amendements qui étaient réalisés, on y reviendra peut-être au moment de la discussion budgétaire s'il y avait des amendements qui étaient réalisés en commission du 12. Sur la transmission des documents, on partage la défense du service public, sauf que vous remarquerez également qu'on a bien pris compte d'affranchir au tarif prioritaire, d'envoyer les documents dès le 13 pour avoir une semaine de battement donc largement au-dessus des délais et on a perdu plus de 2 jours avec des documents qui ont été acheminés à Roye au lieu d'être acheminés au centre de tri le plus proche et dans le même temps, certains documents, pour dire tous les documents étaient disponibles sur Extrapole en complément de sa distribution. On a pris les dispositions, alors certes avec une difficulté mais comme vous l'avez souligné aujourd'hui, liée plus à la défense du service public qu'à une volonté manifeste de pouvoir aller à l'encontre du fonctionnement normal de cette assemblée, en envoyant dès mardi, en distribuant dans certaines communes dès qu'on a eu connaissance, complétant notre envoi et complétant l'envoi sur Extrapole pour dire de permettre une analyse des documents. Donc, je comprends la difficulté avec certains qui ont pu obtenir physiquement et de façon papier et dans leur boîte aux lettres les différents livrets pour ce Conseil le vendredi, mais en même temps vous pouvez être aussi assurés que l'ensemble des services dans leur fonctionnement ont fait tout le nécessaire en préparant le plus en amont possible et attendant les dernières remarques qui auraient pu être

formulées pour réajuster le document au plus proche de la réalité des discussions qu'il y aurait pu avoir en commission et les envoyer dès le mardi. Donc, si vous voulez une suspension de séance, on va faire une suspension de séance, il est 36 et on reprend à 45.

M. TRONI : On aura le temps nécessaire d'arriver à nos places, comme la Poste.

M. ROBERT : Donc on reprend à 45.

SUSPENSION DE SEANCE

M. ROBERT : Allez, on va attendre le retour, il est 45....

Allez, on va commencer par l'examen du procès-verbal de la dernière réunion, y a-t-il des remarques ? Non. Il n'y avait pas de demande de vote là-dessus ? On traite les affaires courantes. Les décisions prises en vertu de la délégation donnée au Président selon les articles L2122-22 et L5211-10 du C.G.C.T.. Il n'y a pas de remarque non plus ? C'est adopté. Allez, on commence l'examen des délibérations, M. DUPORGE, pour la première délibération.

M. DUPORGE : Oui, Monsieur le Président, mes Chers Collègues, la Communauté d'Agglomération aide financièrement 5 structures dont la vocation est l'aide à la création d'entreprises, c'est la B.G.E. des Hautes de France, Initiative Gohelle, Germinal, Entreprendre Artois et l'ADITEC. Sauf que depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, il faut qu'une convention d'union avec la Région des Hauts de France par rapport à cette subvention qui est apportée à ces différentes associations et donc il vous est proposé tout simplement de signer cette convention, c'est une convention type d'ailleurs qui s'applique à toutes les intercommunalités, signée avec la Région des Hauts de France, donc il vous est proposé, Monsieur le Président, de vous permettre de signer cette convention avec la Région Hauts de France.

M. ROBERT : Délibération avec ces institutions habituelles qui bénéficient de l'accompagnement de l'agglomération et là on est obligé, contraint de signer avec la Région mais qui ne change rien à notre engagement auprès de ces structures. Y a-t-il des remarques ? Non, c'est adopté. M. SION, vous demandez un vote donc pour la délibération n°1. Vote pour ? Merci. Abstention pour la une, 1. Pas de vote contre. Merci beaucoup, la délibération n°2, M. LEMAIRE.

M. LEMAIRE : Oui, Monsieur le Président, mes Chers Collègues, cette délibération cadre vous propose mes Chers Collègues, d'engager une politique de maîtrise foncière sur les secteurs qui représentent un intérêt majeur pour notre agglomération, ces secteurs d'enjeux majeurs, bien évidemment en termes d'aménagement, en termes de traitement qualitatif. Ce sont notamment les entrées de notre agglomération, ce sont notamment les différents sites d'intérêt communautaire que nous avons sur notre territoire. Trois secteurs ont été identifiés en l'occurrence celui dit du secteur Van Pelt qui est à proximité de la Chaîne des Parcs sur lequel est envisagé un projet de renaturation. Les abords du site du 11/19 à Loos-en-Gohelle ainsi que la friche que nous connaissons du site NOROXO. Pour ces trois secteurs, nous vous proposons que la Communauté d'Agglomération reprenne les conventions qui avaient été passées par les communes concernées avec l'E.P.F. puisque ces conventions arrivent à échéance. Pour cette raison, il vous est proposé d'inscrire une enveloppe de 2,3 M€ pour pouvoir procéder à des acquisitions foncières et immobilières auprès de l'E.P.F.. Je tiens à vous préciser bien évidemment que chaque décision fera l'objet par la suite d'une délibération opérationnelle. Donc, il s'agit bien d'une délibération cadre.

M. ROBERT : Tout à fait, on fixe le cadre de notre intervention dans le cadre, c'est le cas de le dire, de l'application de notre Projet de Territoire. Y a-t-il des remarques sur cette délibération ? Alors, j'ai M. TRONI, M. DELALEU.

M. TRONI : Oui, Président, on parlait de mépris, je pense que vous allez aller jusqu'au bout et boire le calice jusqu'à la lie. On a juste dépassé de 4 minutes, on venait de signaler à M. CASARI qu'on arrivait, on aurait pu au moins attendre encore quelques instants, c'est encore une fois faire preuve d'un mépris certain. Je vous rappelle que le Groupe Communiste et Républicain représente 8 communes, 70 000 habitants, Monsieur le Président, 9 communes pardon, 70 000 habitants ce qui fait quasiment 30 % de cette agglomération. A un moment donné, on nous a dit, et je reprendrai aussi les paroles de Xavier BERTRAND qui nous disait : « commencez à travailler ensemble si vous voulez avancer le plus rapidement ». On est dans un arrondissement, dans une Communauté

d'Agglomération qui a toujours été de gauche, continuons à travailler comme cela et vous allez livrer pieds et mains liés aux forces obscures, aux forces que vous connaissez... toutes nos communes. Si vous n'avez pas encore compris qu'on doit travailler ensemble pour avancer, c'est dommage parce que dans deux ans ou trois ans, aux prochaines élections, vous verrez comment ça va se passer. Donc, on ne peut pas continuer nous, à travailler sur cet objectif-là, à chaque fois qu'on vous pose des questions, on nous répond gentiment « oui, oui, vous avez raison, on va vous transmettre les documents ». On attend encore et on pourrait vous citer comme ça un certain nombre d'éléments. On intervient, il y a deux Conseils sur le S.M.T. sur ce fameux B.H.N.S., on pousse sur la gratuité, Laurent DUPORGE nous a dit, je vous ai entendus, on va rapidement mettre un groupe de travail sur ce sujet, on attend encore. Et comme ça, on pourrait citer un tas d'exemples. Alors, c'est bien beau de nous dire oui, vous avez raison, on vous écoute, on va faire avec vous. Et qu'est-ce qu'on fait ? Résultat des courses, c'est nous mépriser. Donc, on n'ira pas plus loin aujourd'hui, on n'a eu aucun moment pour nous préparer sérieusement à cette réunion alors que c'est le budget, donc on va vous quitter, on va vous laisser ensemble régler vos petits soucis quotidiens, régler avec vos petites délibérations où chacun va acquiescer normalement, gentiment et puis comme ça, vous n'aurez pas de soubresaut de notre part, vous n'aurez pas d'animosité et comme ça vous allez pouvoir continuer sur votre lancée, et on vous souhaite bon courage et bonne soirée.

M. ROBERT : M. TRONI, ce n'est pas une forme de mépris, mais aussi un respect par rapport aux autres élus qui étaient là, qui ont tous signé la feuille de présence, votre coup était prévu de quitter la séance vu que vous n'avez pas signé la feuille de présence. Donc, on a demandé tout à l'heure si vous rejoignez la séance avec la suspension de séance qui a été donnée, nous avons demandé si vous aviez des remarques particulières sur les premières délibérations pour pouvoir aussi commencer cette séance et pouvoir étudier les délibérations. Donc, on n'est pas dans la forme de mépris que vous évoquiez, on est dans un fonctionnement qui est aussi le fonctionnement légal de cette institution. M. DUPORGE, vous aviez un élément supplémentaire ?

M. DUPORGE : Oui, Monsieur le Président, je voudrais d'abord rappeler que pour discuter, il faut être deux, pour fonctionner il faut être deux, pour avoir envie d'avancer il faut être deux, et on ne peut pas être tout seul, donc il faut aussi avoir la volonté de travailler ensemble, pour qu'effectivement on puisse le faire. Je n'ai pas eu ce sentiment-là ce soir et effectivement tout était déjà préparé de longue date, nous le savons bien. Mais comme je n'aime pas non plus que des mensonges soient dits, par rapport à ce qui a été dit par le Président du Groupe Communiste, M. TRONI par rapport à cette réunion avec le B.H.N.S. qui ne concerne d'ailleurs pas simplement le problème de la gratuité mais je me tourne vers Pierre SENECHAL par exemple sur le problème du réseau complémentaire et je rappelle que cela a été dit, on peut reprendre le procès-verbal, ça a été dit que cela serait fait et programmé dans le courant du mois de mars, ou avril et donc cette réunion aura bien lieu et à ce que je sache nous ne sommes qu'au mois de février. Voilà donc, je tiens à rétablir la vérité, la vérité est ici et le mensonge est là-bas.

M. ROBERT : Parfait, on vérifie dans les documents, Le quorum est atteint, on peut examiner les délibérations. Donc, M. LEMAIRE a évoqué la délibération n°2, M. BAVAY, pardon.

M. BAVAY : Oui, un mot très rapide. Au nom du Groupe Socialiste Verts et Apparentés, je ne peux que déplorer l'attitude de nos camarades du Parti Communiste, à nos camarades de gauche et effectivement j'ai un peu l'impression que cette opération était peut-être un peu préparée. Ne pas vouloir entendre les raisons qui ont amené à cet envoi, non pas tardif, cette réception tardive des documents alors que tout à chacun peut les consulter depuis un très long moment sur internet et effectivement tous les documents étaient en notre possession, on pouvait valablement préparer cette réunion de ce soir. Mais je le regrette d'autant plus fort que mon attitude et celle de tout mon groupe a été la même depuis un long moment, rappelant sans arrêt à nos camarades de gauche, qu'effectivement il fallait travailler ensemble sur ce territoire si on voulait que les valeurs communes que nous partageons puissent encore être longtemps portées dans nos communes, nous l'avons démontré, nous avons travaillé ensemble sur les expulsions. Tout à l'heure on se félicitait de l'attitude du nouveau Sous-Préfet. Nous avons commencé à travailler ensemble sur la santé et très bientôt nous serons reçus par la Directrice de l'A.R.S., en délégation commune. Je crois qu'il y a vraiment un grand nombre de points sur lesquels on peut travailler, valablement, toutes les forces de gauche réunies et malheureusement c'est par des attitudes comme celles de ce soir, que parfois il y a des machines qui sont difficiles à mettre en route.

M. ROGER : On peut demander une suspension de séance et se voir entre maires ? Je pense que ça serait peut-être bien.

M. ROBERT : C'est tout le groupe dans ce cas-là.

M. ROGER : Ou on peut discuter tous ensemble, moi ça ne me dérange pas.

M. ROBERT : C'est tous les groupes, on suspend la séance.....

M. ROGER : Mon point de vue à moi, c'est qu'il est difficile aujourd'hui de voter un budget sans que les communistes soient là. On peut le faire mais je préférerais parce que au moins ils seraient présents, ils seraient obligés de prendre une décision. Ils seraient obligés de voter contre ou de s'abstenir. Tandis que là on ne va être que notre groupe et moi je préférerais sincèrement qu'ils soient là.

M. ROBERT : M. ALEXANDRE.

M. ALEXANDRE : Je pense qu'ils sont représentés puisqu'il y a Daniel DERNONCOURT qui est là et que je sache, il a assisté à la commission des Finances que présidait Alain LHERBIER, tout ce qui a été annoncé par le Président Sylvain ROBERT est la vérité. On ne peut pas à la fois saluer le travail des services publics, les défendre et préciser notamment que dans le projet du Président MACRON, il y a 70 000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique Territoriale, c'est-à-dire que c'est ceux qui sont disons, plutôt, dans les catégories C et quelques-uns dans les catégories B donc ceux qui sont les plus pauvres parmi les personnels qui servent les collectivités. On ne peut pas à la fois, dire on les défend et puis en même temps se saisir d'un prétexte qui est celui d'une difficulté postale où des courriers ont été mal envoyés, mal expédiés, nous n'y sommes pour rien, le Président n'y est pour rien, les délais ont été respectés et puis des échanges téléphoniques ont eu lieu entre les Présidents de groupe. Sylvain m'a téléphoné comme il a téléphoné à Bruno TRONI et nous étions tous d'accord pour tenir cette séance budgétaire. Donc, à partir de là, si vous voulez, il est quand même curieux, parce que Daniel DERNONCOURT était présent, il est présent là encore en ce moment. Yves TERLAT, le maire d'Annav-sous-Lens était également présent, ces points n'ont pas été évoqués, le 12 février dernier. Chacun était parfaitement conscient des points qui étaient examinés au budget. Thierry DAUBRESSE en a fait la relation précise. Alain LHERBIER a été tout à fait complet sur les délibérations qui accompagnaient. Nous avons précisé sur les admissions en non-valeur ce que nous demandions aux services, le travail s'est fait, on ne peut plus normalement. Et je rappelle aussi que dans une séance précédente, la question s'est posée de savoir si on siégeait ou pas en réponse à la question d'Alain ROGER et puis, il y avait des guetteurs à la fois du Front National et du Parti Communiste, pour voir s'il y avait le quorum ou pas le quorum, etc... pour savoir si on revenait ou si on s'en allait. Tout ça, écoutez franchement, on ne peut pas dire aux représentants de population, on est ensemble dans les mairies parce que franchement on va voter les budgets au mois de mars, chacun dans nos mairies avec la plupart du temps, la présence de l'union de la gauche et puis faire ce qui se fait aujourd'hui, ça n'est pas raisonnable. Je ne porte pas de jugement sur l'attitude des uns et des autres, mais c'est peut-être aussi une occasion qu'ils trouvent d'avoir une unité de façade parce que chacun sait qu'entre la France insoumise, le P.C. etc... Aujourd'hui la gauche ne va pas bien mais elle n'ira pas mieux avec des comportements comme cela, mais notre population a besoin que nous votions un budget ce soir, et je pense que notre devoir, c'est de voter un budget ce soir, point.

M. ROBERT : Daniel DERNONCOURT.

M. DERNONCOURT : Oui, Monsieur le Président, chacun sait ici les désaccords que j'ai depuis quelques temps avec mon groupe. Je confirme aujourd'hui, je suis contre la politique de la chaise vide, je ne dis pas qu'à certain moment, il ne faut pas taper sur la table si on a un désaccord politique profond mais là je pense que ça devient trop systématique, or on a autre chose à faire qu'à se disputer sur des « biz biz », alors qu'il y a tant de problèmes qui se posent dans notre population. Donc, moi je le dis, je marque mon désaccord avec la pratique qui est celle actuelle du Président du Groupe Communiste et je participerai à cette séance.

M. ROBERT : Merci beaucoup. Pas d'autre intervention liminaire, donc on revient sur la délibération n°2 pour ceux qui s'en souviennent donc c'est sur la stratégie foncière, pas de demande de vote. Patrice excuse-moi, pardon.

M. DELALEU : Je ne vais pas faire d'intervention simplement une petite réflexion, que ce soit préparé ou pas, je vais dire c'est quand même une image un peu déplorable qu'on va encore avoir demain dans la presse donc, de cette unité de façade et ça ne va pas nous servir même si le Front National est parti avec eux, on peut jouer là-dessus mais c'est un peu dangereux. Simplement, je veux revenir sur l'E.P.F., les communes rurales sont complètement exclues de l'outil E.P.F., c'est dire que c'est un peu scandaleux, dire qu'ils nous apportent aucune aide technique. A chaque fois que l'on doit faire un dossier paysager et commenter et tout, c'est la commune qui doit payer des bureaux d'études spécialistes et paysagistes, c'est complètement anormal. Si on pouvait intervenir auprès de l'E.P.F. pour aider les communes rurales, merci.

M. ROBERT : Il y avait le C.A.U.E. dans un autre domaine pour les communes rurales mais c'est vrai que ça ne répond pas forcément aux mêmes domaines que l'E.P.F.. Alain LEFEBVRE.

M. LEFEBVRE : Oui, je rebondis sur ce que vient de dire Patrice DELALEU, j'ai un exemple précis dans ma commune où l'E.P.F. a refusé de s'occuper d'un dossier qui était pourtant la reconquête d'une friche industrielle et on est dans un embarras complet. J'ai d'ailleurs transmis ce dossier, on traîne parce qu'il y a un problème budgétaire et de reprise de l'entrepôt d'Aix. La Communauté d'Agglomération, c'est le seul bâtiment qui restait, n'est-ce pas de la friche de la Brasserie, la Communauté d'Agglomération, le District a touché des loyers importants pendant des années avec le soldeur qui était installé et finalement maintenant on reste, on a dû faire agir notre droit de préemption parce que cette friche allait être occupée par un dépôt de caravanes, il faut que vous le sachiez, en plein centre de la commune, face à une église classée monument historique. J'ai présenté le dossier à l'E.P.F. qui m'a complètement, en disant non, on est en secteur semi-rural et donc voilà, depuis 10 ans on reste avec cet entrepôt. Et je confirme les dire de Patrice. Et j'ai transmis d'ailleurs aux services de la Communauté d'Agglomération n'est-ce pas de ce dossier, ça date d'aujourd'hui.

M. ROBERT : Alain DUBREUCQ.

M. DUBREUCQ : Oui, moi je confirme aussi les propos de Patrice et d'Alain, c'est vrai que moi j'ai eu deux fois à solliciter l'E.P.F. sur deux projets que je ne pouvais pas initier moi-même et c'est vrai qu'à chaque fois, j'ai eu une fin de non recevoir, Bertrand en est le témoin, par rapport à des lourdeurs administratives mais c'est vrai que je m'interroge sur le fonctionnement de cet établissement public qui devrait venir en soutien, en aide aux collectivités et non pas à chaque fois les renvoyer dans leur but, en disant : « nous on ne sait pas faire ». Je surenchéris sur mes deux collègues.

M. ROBERT : Alors, il y a la première délibération sur un schéma de principe, donc ça c'est la délibération qui est présentée. Par rapport à l'E.P.F., ce qu'on peut organiser par rapport à la problématique, communes rurales même si Sains n'est pas dans les communes rurales, mais par rapport aux domaines d'intervention de l'E.P.F., parce que l'E.P.F. a ses propres critères. On est quand même dans un territoire urbain, péri-urbain où les communes rurales, ont certes une taille de population qui permette de les mettre dans les critères communes rurales, et qui sont en même temps dans un espace urbain beaucoup plus dense. Il faudrait aussi peut-être voir avec l'E.P.F. qui a aussi ses propres contraintes aujourd'hui parce que, quand on a eu une réunion avec le nouveau Président de l'E.P.F., la trésorerie et l'évolution de l'E.P.F. ne donnent pas forcément de nouvelles perspectives dans les mois et les années à venir. Il faudrait peut-être au moins se mettre autour de table avec l'E.P.F. par rapport à ça, voir si leurs critères généraux ne peuvent pas avoir « des exceptions » par rapport à la nature quand même de notre territoire et la particularité des communes qui le composent. Jean-François et puis Patrice.

M. CARON : Oui, moi j'ai présidé pendant de longues années l'E.P.F. et donc je connais bien le mécanisme. Alors, l'E.P.F. peut décider, s'il le souhaite d'accompagner les communes rurales, il n'y a aucun problème, il n'y a aucune contrainte réglementaire là-dessus, aucune contrainte juridique. Simplement, il y a un partage avec la SAFER sur le statut du type de terre, la SAFER étant sur tout ce qui est usage agricole mais comme Alain, l'exemple qu'il vient de donner, ce n'est pas des terres agricoles, c'est des terres dans les communes. Donc, ça c'est ce qui explique au départ que l'E.P.F. était l'outil de la résorption des grandes friches, c'est ça qui explique le positionnement très urbain et très grande friche minière, grande friche de sidérurgie et d'ailleurs l'E.P.F. au départ, ne faisait pas les petites friches. Ensuite, le stock de grandes friches ayant bien diminué, l'E.P.F. a commencé à s'attaquer aux friches urbaines du type les stations-services, par exemple, qui sont extrêmement

dangereuses pour la nappe phréatique et qui sont abandonnées ici ou là et, à l'arrivée de Marc KAZINSKI qui a été très longtemps Directeur, qui est un grand expert du foncier, a été introduite la question du foncier du logement social, qui fait qu'il y a eu une captation notamment par la Métropole Lilloise. Alors qu'au départ l'E.P.F. était pour les territoires en difficulté, pour la logique du logement social. Alors, la logique du logement social, ça dépend, il y a une légitimité à accompagner pour renouveler des friches, c'est ce qui explique qu'aujourd'hui l'E.P.F. est spécialisé sur certains types d'intervention. Moi, ce que je propose c'est que comme au Conseil d'Administration de l'E.P.F., il y a une représentation des intercommunalités, c'est nouveau depuis maintenant quelques années, qu'il y ait une saisie officielle de notre Communauté d'Agglomération pour l'élargissement comme ça vient d'être dit, par les uns et par les autres, ça restera soumis à des conventions où on doit afficher des grands projets, etc... Comme par exemple dans le quartier des gares, etc... où il y a besoin d'avoir une vision globale. En gros, l'E.P.F. ce n'est pas le couteau Suisse pour traiter un tout petit bout de friche, il faut que ça s'inscrive dans un grand projet, ça reste important mais je propose qu'on saisisse officiellement, disant que dans notre Agglo on a des questions friches mais on a des communes rurales qui sont confrontées à des questions de friches et qu'au moins l'E.P.F. ne puisse pas « se débiter » et qu'il y a un débat en Conseil d'Administration, je pense que c'est la meilleure formule pour le faire. Mais ce que je voulais, c'était vous redonner l'esprit, ce n'était pas pour taper le rural. Au départ, c'était vraiment pour mettre de l'argent sur les communes en grande difficulté. Vous avez Denain avec Usinord par exemple, c'était le tiers de la ville en friche, donc il fallait y mettre beaucoup de moyens. Nous-mêmes avec un certain nombre de nos terrils, on a été content d'avoir des interventions lourdes de l'E.P.F. sur nos grandes friches.

M. DELALEU : Oui, merci Jean-François de ces précisions c'est vrai mais sur Servins, il y avait 2 hectares à exproprier, ce qui représentait à peu près 70 logements. Est-ce qu'il ne serait pas possible quand l'E.P.F. pour les D.U.P., l'E.P.F. nous dit voilà : « il faut tel ou tel outil », on a une Agence d'Urbanisme qui est intercommunale. Est-ce que l'Agence d'Urbanisme ne pas venir en relais technique et nous faire des études pour le compte des communes rurales qui ne sont pas agréées par l'E.P.F. pour voir ce dossier-là.

M. ROBERT : Ça dépend des sujets, il y a le Département qui a aussi engagé son ingénierie, il y a le C.A.U.E., il faut regarder par rapport aux sujets, l'outil le plus adapté pour pouvoir y répondre, comme dirai Jean-François, ce n'est pas forcément un couteau Suisse mais en fonction du projet, on peut mettre les compétences en face. Alain.

M. LEFEBVRE : Une phrase, c'est parce que tu as évoqué les stations-services, je voudrais signaler à notre Conseil qu'il y a une station-service désaffectée dans notre Jardin d'Artois. Je voudrais rappeler que cette station-service devait servir au groupe GALLAGHER pour pénétrer dans la zone, donc ce sont les Anglais qui ont acheté cette station-service et de toute façon, elle n'existe plus et que deuxièmement le Département s'oppose à ce qu'il y ait une entrée dans la zone de ce côté. C'est-à-dire que nous avons dans les Jardins de l'Artois, une verrue extraordinaire et donc je demande à ce que, avec l'E.P.F. puisque tu as évoqué le problème, que cette station-service soit supprimée grâce à cette intervention. Je demande donc au Conseil d'en prendre bonne note, merci.

M. ROBERT : Avec ou sans l'E.P.F., l'E.P.F. ce n'est pas un remède à tout non plus. Bon sur la délibération n°2 à part les remarques qui ont été formulées et qui vont nous permettre d'engager l'action comme l'évoquait dans un sens Jean-François mais aussi plus globalement par rapport à notre territoire et les projets qui peuvent être menés, les infrastructures et les ingénieries à mobiliser. Pas de remarque ? C'est adopté. Merci beaucoup, la 3, c'est André KUCHCINSKI.

M. KUCHCINSKI : Oui, Monsieur le Président, donc il s'agit par cette délibération de désigner les représentants de la CALL au sein de la Commission de Suivi de Site de RECYTECH à Fouquières-lez-Lens. Donc on propose que Michel BOUCHEZ conserve cette mission.

M. ROBERT : Comme ça, il pourra être invité aux réunions en Sous-Préfecture, ce qui n'était pas forcément naturel sur cette dernière réunion. Pas de remarque là-dessus ? C'est adopté.

M. KUCHCINSKI, toujours la 4.

M. KUCHCINSKI : Alors la délibération n°4, c'est une modification des statuts du Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle et plus précisément afin de permettre les travaux en matière de voiries et

d'aménagements urbains notamment et également par ce biais de pouvoir récupérer la T.V.A.. En tout cas, vous disposez en annexe de ces modifications dans le détail si vous êtes un féru des statuts.

M. ROBERT : Une régularisation aussi là-dessus. Pas de remarque ? C'est adopté. On arrive au budget, plusieurs délibérations qui concernent les différents budgets primitifs sur cette année 2018, c'est Thierry DAUBRESSE.

M. DAUBRESSE : En fait la présentation du budget de cette année va avoir un objectif important, c'est de matérialiser financièrement les actions du projet de territoire. Donc, si on a évoqué les problèmes d'images dans le fonctionnement du Conseil Communautaire, il n'y a pas de problème d'images sur la transparence du document qui a été fourni et je tiens à signaler et remercier l'effort important des services, l'effort sur la lisibilité du document mais surtout sur la lisibilité par rapport à l'action politique au sens noble du terme « Vie de la Cité ». Donc le document comptable existe, c'est celui que vous aurez à signer en sortant, les services l'ont rendu très lisible cette année. Donc ma présentation n'aura pas pour objectif de reprendre le détail des montants dont vous avez été destinataires par internet ou par courrier mais après avoir, dans une première partie, posé les grands équilibres du budget, puisque c'est quand même un exercice budgétaire avec une certaine contrainte comptable quand même, donc je poserai les grands équilibres budgétaires en première partie et dans une deuxième partie où je serai rapide, je donnerai les principales enveloppes qui illustrent l'action vers les objectifs du territoire. Donc, sur la diapositive suivante, on reprend les grands équilibres du budget de fonctionnement en recettes. Alors, le principal des recettes, c'est égalité entre le premier pavé et les trois autres pavés, c'est les recettes fiscales 61 000 000 € sachant que dans ce document en fait, le dégrèvement de la taxe d'habitation est considéré comme compensé totalement par l'Etat. Taxe foncière et taxe d'habitation représentent 48 000 000 € sur l'ensemble de ce budget. Sur le deuxième pavé, reversement de fiscalité, c'est essentiellement des versements qui sont par exemple à l'ex-SIZIAF, reversés à hauteur de 9 000 000 €. Les recettes qu'on a, sachant qu'on a le même montant en dépenses puisqu'on le reverse après aux communes, on a des recettes liées au fonds de compensation de la taxe professionnelle pour environ 10 000 000 €, des recettes du fonds de péréquation pour 2 700 000 €. Sur les recettes non fiscales, c'est essentiellement les dotations globales de fonctionnement, donc recettes non fiscales à la hauteur de 28 700 000 € et sur le produit des services, on a la T.E.O.M. pour 10 000 000 €, les recettes liées au traitement des déchets pour 6 millions d'euros et les remboursements de frais de personnel des budgets annexes pour un montant de 1 520 000 €. La diapositive suivante présente une comparaison avec le budget de 2017 toujours en recettes, et vous voyez que le budget, le total des recettes évolue de 1,46 % sur le budget 2018 par rapport à 2017 mais c'est simplement dû non pas à une anomalie mais à un critère. Donc, 1,46 % c'est dû à la différence qu'on constate sur la dotation d'intercommunalité puisqu'au budget principal de 2017, donc à la même période, enfin un peu plus loin l'année dernière, on avait inscrit un montant d'environ 5 000 000 € alors qu'on a touché 6 000 000 € et qu'on avait rectifié au budget supplémentaire. Donc cette année, on l'a mis directement au budget 2018, ce qui fait qu'en fait, on peut considérer que les recettes de la collectivité territoriale n'évoluent pas cette année contrairement au 1,46 % qui apparaît sur la diapositive. La diapositive suivante parle des dépenses réelles de fonctionnement qu'il y a entre le budget 2017 et le budget de 2018, on passe de 123 500 000 € à 124 900 000 €, soit une augmentation de 1,17 %. Donc, c'est moins que le débat qu'on avait eu au moment du Rapport d'Orientation Budgétaire, mais là on compare des choses comparables alors que le Rapport d'Orientation Budgétaire comparait à un réalisé à un budget 2018. Donc augmentation de 1,17 % en dépenses réelles, c'est avant tout des transferts au budget d'investissement qui créent cette différence. Si on regarde sur la diapositive suivante, la comparaison avec 2017, on voit quand même qu'on a une augmentation des charges à caractère général et une augmentation due aussi aux subventions des participations, ça c'est la résultante de la mise en place d'actions du Projet de Territoire qui vont se retrouver de manière beaucoup plus importantes sur le budget d'investissement mais quand même il y a eu des efforts qui sont faits pour faire face à l'ambition du Projet de Territoire, en particulier sur les outils économiques, sur le cluster, sur l'Office du Tourisme, etc... Donc, par contre on constate dans ce document, une diminution des charges financières qui baissent de 8,72 %. Globalement la diapositive suivante montre l'équilibre de ce budget, c'est là où je disais que c'est quand même un exercice comptable quelque part, avec dans les dépenses, donc sont reprises les principales dépenses de fonctionnement avec la participation du Louvre-Lens, l'Office du Tourisme, le Stade Couvert Régional, etc... Détail que vous avez dans votre document. Un poste, le poste 67 nécessite une explication 9 400 000 € de charges exceptionnelles, elles n'ont rien d'exceptionnelles, c'est une interprétation comptable puisque c'est 3 000 000 € récurrents en 2017 qui concernent un transfert au budget d'assainissement au titre de la gestion des eaux pluviales et 6 018 000 € sur le

transfert, sur les budgets annexes, donc 9 400 000 €, ça n'a rien d'exceptionnel, c'est pour fonctionner c'est le fonctionnement des budgets. Alors, vous voyez quand même dans le document et tout en bas du document qu'on a une dotation aux amortissements de 4 200 000 € et un virement de 5 600 000 €, c'est ce qui nous permet en fait de transférer ces montants au budget d'investissement donc de rembourser le capital des emprunts d'aujourd'hui et des emprunts futurs, il y a à peu près 8 800 000 € qui sont économisés sur le budget de fonctionnement pour nous permettre d'investir. La diapositive suivante parle justement de l'investissement avec des dépenses réelles qui augmentent de 1,76 %. Beaucoup moins que ce que vous avez pu lire dans votre document puisqu'en fait, en 2018 on enclenche certains programmes très ambitieux dont j'aurai l'occasion de parler après rapidement, donc les programmes vont s'étaler sur 2018 et 2019 liés toujours au Projet de Territoire. Donc, sur 2018 on voit apparaître déjà certaines dépenses qui vont être beaucoup plus importantes et qui sont déjà programmées pour l'exercice 2019 tant qu'en travail qu'en financement. Sur l'équilibre du budget d'investissement, on va reprendre la plupart des montants importants dont la Chaîne des Parcs à hauteur de 8 000 000 €, simplement pour vous signaler qu'on a prévu pour l'instant mais on sait toujours d'avance, dans les communes c'est pareil, qu'on ne le réalisera pas intégralement. On a prévu un emprunt de 22 000 000 €, je disais en commission Finances, si on faisait l'intégralité de l'emprunt, je pense qu'on ne le fera pas intégralement, si on faisait l'intégralité de l'emprunt, ça situerait la commune avec un ratio de remboursement de sa dette grâce à l'autofinancement d'un peu plus de 9 ans, ce qui nous met toujours dans une bonne position par rapport aux équilibres de la Communauté d'Agglomération mais surtout qui nous met dans la position d'aller chercher auprès des Banques, les emprunts qu'on affiche. Il y a 24 millions tout en bas d'opérations patrimoniales, vous les avez des deux côtés, c'est essentiellement des opérations comptables de transfert de comptes, par exemple : quand on transfère les immobilisations en cours en immobilisations, et vous retrouvez en bas du tableau recettes, les 8 800 000 € dus au fonctionnement sous-titre dotations aux amortissements et prélèvements. Voilà pour la partie comptable du document qui est un exercice un peu obligatoire. Sur la deuxième partie, et je laisserai, une fois que j'aurai moi simplement présenté sans véritablement les commenter les chiffres significatifs de ce budget en rapport avec le Projet de Territoire, je laisserai éventuellement les Vice-Présidents s'exprimer sur l'ambition de ce budget. Donc, le projet 2018 est construit autour du plan d'actions, je le répète mais c'est vraiment une marque importante de ce budget puisque j'avais eu l'occasion de rappeler que l'exercice des collectivités locales était un exercice un peu pervers puisqu'on a l'impression que la vie commence au 1^{er} janvier et se termine au 31 décembre, mais jamais dans une démarche pluriannuelle. Cette démarche avait été entamée il y a déjà deux ans, elle se continue, elle se matérialise encore plus cette année puisqu'on construit un programme sur ce qu'on avait appelé à un certain moment ambition 2020. Donc les opérations initiées dès 2018 seront effectivement réalisées sur plusieurs exercices, donc on n'a pas l'impact budgétaire intégral cette année mais on s'engage dans un programme ambitieux de transformation de ce territoire sur plusieurs actions qui sont matérialisées dans la diapositive suivante par un document que maintenant vous connaissez qui a été évoqué lors des vœux du Président de la Communauté d'Agglomération, 5 thématiques, bouger, respirer, rassembler, habiter et travailler. Donc, c'est pour mettre la Communauté d'Agglomération en action. C'est ces thématiques que je vais reprendre en commençant par la thématique « habiter », alors on n'a pas repris dans la diapositive l'ensemble des actions puisque dans le document qu'on a réalisé, qui à mon avis est même lisible et qui pourrait même intéresser la population, puisqu'on a rassemblé l'ensemble et on a commenté l'ensemble de ce budget dans le document qui a été envoyé aux élus sur les grandes actions du Projet de Territoire, donc là je fais une présentation qui mélange à la fois les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement, fonctionnement ou investissement ce sont des notions comptables qui ne présentent pas tellement d'intérêt dans l'action ou dans la mise en action du territoire, donc je n'ai pas repris toutes les actions mais les actions qui pouvaient sembler importantes avec réhabilitation du Parc privé, les études pré-opérationnelles qui engageront les dépenses pour les années futures à hauteur de 40 000 €, études de planification de l'engagement pour le renouveau du Bassin Minier à hauteur de 300 000 € mais aussi tout de suite un soutien aux investissements sur la rénovation dans le cadre de ce plan E.R.B.M., a été prévu un fonds pour l'habitat innovant afin d'adapter la conception de logements aux évolutions sociétales à hauteur de 617 000 € Programme National de Rénovation Urbaine 235 000 €, Fonds de concours marketing territorial 120 000 €, aide à l'accession sociale à la propriété un montant de 100 000 € avec des dossiers qui auront un montant maximum, des dossiers d'individus qui viendront chercher ce fonds pour des montants maximums de 6 000 €. On accompagne le développement du Pôle Eurabiter en partenariat avec le C.D.2.E. à hauteur de 200 000 € et un montant important d'aides à la pierre pour 8 827 000 €. Sur l'action « bouger, » pour l'instant ce qui nous intéresse, c'est effectivement la performance du transport collectif, donc on a une participation au Syndicat Mixte des Transports pour

le B.H.N.S., alors 5 900 000 € cette année divisés entre le fonctionnement à hauteur de 2 000 000 € et l'investissement à hauteur de 3 800 000 € et on a mis aussi à des programmes moins coûteux mais tout aussi important sur 20 000 €, concession Port Fluvial d'Harnes. Sur l'action « travailler », alors je n'ai pas pu reprendre tout ce qui était dans les documents parce qu'il y en a effectivement beaucoup, on parle de Pop School pour 150 000 €, mais aussi l'Ecole du Numérique ouverte prioritairement aux habitants des quartiers en Q.P.V.. Les actions précédentes qui existaient déjà un peu qui sont encore développées puisqu'il y a un volet européen à travers l'I.T.I., qui sont des programmes dédiés au développement urbain durable et dans ces programmes on retrouve certains financements aussi des clusters. On a les partenariats à hauteur de 1 288 000 € pour financer aussi une partie des clusters, pour financer la Mission Locale et la Mission PLIE etc... qui existent traditionnellement sur l'ensemble des territoires. On a en partenariat avec l'ADEME créé une ligne de 45 000 € pour commencer à initier la notion de REV3 sur le territoire. Les aides à l'emploi avec ce qu'on avait décidé déjà en 2017, l'investissement sur l'Ecole de Production qui a été décidée en 2017 mais qui est budgétée en 2018 et pour 75 000 € et 100 000 € d'investissements d'aides à l'emploi ou de subventions remboursables diverses. Enfin, les deux dernières lignes sont d'un montant important puisqu'elles ouvrent des enveloppes qui sont encore plus importantes que ce qui est marqué par exemple sur la dernière ligne, bâtiment tertiaire, quartiers des gares, en fait le programme est d'un montant de 9 000 000 € qui va s'étaler sur deux ans, et c'est essayer de performer au maximum le chèque en blanc que l'Etat vient de nous faire avec les zones franches, donc pour pouvoir accueillir des entreprises qui pourraient bénéficier de ce dispositif fiscal souvent intéressant. On a prévu, enfin la Communauté d'Agglomération a prévu la création d'un bâtiment sur le quartier des gares d'environ 3 800 m² pour un montant total de 9 000 000 € et ce bâtiment va démarrer très rapidement puisque dès 2018, on aura déjà financé un tiers de ce bâtiment avec l'ambition de terminer ce bâtiment courant ou fin d'année 2019. On a un montant aussi de maîtrise du patrimoine foncier important lié à l'action économique, ce n'est pas du patrimoine foncier pour faire bâtir, bien sûr comme traditionnellement la fin des remboursements des C.P.A. mais aussi c'est l'acquisition par exemple de l'Ecole Paul Bert à hauteur de 1 600 000 € mais en rapport avec la zone franche, c'est toutes les actions sur Quadrarparc à hauteur de 2 400 000 €. C'est les travaux aussi sur la salle éco-bâtiment, éco-construction à hauteur de 3 000 000 € donc dans ce document en fait on voit émerger l'ensemble des actions en matière économique qui ont été annoncées lors du projet de territoire. Sur le volet « respirer » donc différentes actions « plantons le décor » en fonctionnement aussi ou en investissement, une étude sur le développement de l'agriculture péri-urbaine, on en parlait ce matin dans le cadre de la Green City, soutien au SCOT et à AULA à hauteur de 50 et 614 000 €, soutien à la Mission Bassin Minier à hauteur de 65 000 €, investissements dans le Parc des Cytises 374 000 € et la Chaîne des Parcs pour 8 600 000 € et Eurovélo à hauteur de 827 000 € sachant effectivement aussi que ces montants sont pluriannuels. Et enfin l'action « rassembler » le 5^{ème} élément du Projet de Territoire avec quelquefois effectivement une classification des actions qui sont à la fois rassemblées mais qui peuvent avoir une vocation économique comme Start in Lens 2, parce qu'en fait c'est sur le budget développement économique que Start in Lens avait été créé, subvention de fonctionnement à l'Office du Tourisme qui là, aussi est à la fois du développement économique et à la fois « rassembler ». Pôle de conservation des réserves du Louvre, pareil. Accès au nouvel hôpital, c'est effectivement important pour la santé du territoire mais on le voit déjà ça peut faire émerger des entreprises sur ce territoire à hauteur de 676 000 €. La réhabilitation de la ville de Limoges pour donner un outil à la hauteur à l'Office du Tourisme et l'étude sur le plan piscine à hauteur de 120 000 €. Voilà, moi j'en ai terminé, la présentation se voulait exhaustive, elle voulait rappeler les ambitions fortes du budget 2018 mais surtout marquait effectivement que le projet de territoire n'est pas qu'un outil de communication mais qu'il est bien devenu un outil d'actions et de régulation de l'action des élus de ce territoire.

M. ROBERT : Merci beaucoup Thierry pour cette présentation. Y a-t-il des interventions, des compléments, des questions, pourquoi pas ? François, allez.

M. LEMAIRE : J'ai quelques scrupules à intervenir mes Chers Collègues, puisque Thierry a déjà largement décliné la thématique « habiter » alors qu'on reconnaît bien là, la prépondérance, la main-mise de Bercy sur les autres politiques qui sont déclinées dans notre collectivité. Thierry l'a dit, donc je vais bien évidemment reprendre ses propos, l'habitat est effectivement, vous l'avez compris un pilier majeur de notre projet de territoire et une politique finalement, politique de l'habitat, politique du logement que notre collectivité assume avec beaucoup de volontarisme, de volontarisme en sa qualité de pilote, pilote tout particulièrement de la politique en faveur du logement social, en étroite collaboration, vous le savez bien, avec l'ensemble de nos partenaires, à commencer par les communes, à commencer par les maires qui restent les pilotes bien évidemment à l'échelle de leur

commune, mais je pense aussi aux bailleurs sociaux et je pense à l'ensemble des acteurs de la chaîne du logement avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations. Une politique du logement, nous le savons bien, qui est fortement impactée par la politique gouvernementale qui se traduira incontestablement par la réduction des moyens, de la capacité de financement, d'investissement des bailleurs sociaux, qu'il s'agisse de la production de logements neufs ou qu'il s'agisse de la réhabilitation des logements anciens. Une politique gouvernementale qui nous contrarie également dans certains quartiers notamment dans les quartiers Politique de la Ville puisque vous savez là encore, nous n'avons malheureusement moins de capacité de construction de logements locatifs sociaux dans ces quartiers et au regard de ce que j'ai entendu de la part des collègues du Groupe Communiste, je voudrais rappeler le soutien que nous apportons aux communes d'Avion et encore plus à la commune de Sallaumines pour défendre la construction de logements locatifs sociaux dans les quartiers concernés. Nous n'abandonnons aucune commune, nous n'abandonnons aucun projet. Cette politique du logement, mes Chers Collègues, s'est accompagnée, je viens de l'évoquer, de la production de logements neufs dans notre territoire avec un objectif de programmation sur 2018 de 520 logements qui vont bien sûr sortir de terre dans les 3, 4 années qui viennent et 35 logements en accession au titre des financements P.L.S.A.. C'est accompagner, vous le savez la rénovation du Parc privé dans le cadre du programme d'intérêt général que nous portons et qui prendra fin au mois de juin prochain et qui donnera lieu à une évaluation et je l'espère, mais nous aurons l'occasion d'en rediscuter, qui donnera lieu à un futur dispositif. 115 ménages ont été accompagnés, ont été financés au titre du programme d'intérêt général pour des travaux de rénovation ou des travaux d'adaptation de leurs logements au cours de l'année 2017. Je pense également aux partenariats, je les évoquais que nous avons avec beaucoup d'acteurs et tout particulièrement du logement social, voire très social. Je pense au partenariat avec l'ADIL, 540 familles accompagnées au cours de l'année 2010. L'A.P.S.A. dans le cadre du Plan Grand Froid, 128 personnes accueillies, hébergées l'hiver dernier. Je pense à SoliHa qui a accompagné 250 familles sur des mesures d'accompagnement social ou des mesures de prévention des expulsions au cours de l'année 2017, n'en déplaise aux collègues qui se sont exprimés, ça mes Chers Collègues, c'est du concret, ça c'est la vie quotidienne de nos concitoyens que nous accompagnons. Je pourrais également citer le partenariat avec l'Immobilière Sociale, le partenariat avec le C.C.L.A.J. qui vient de boucler sa deuxième année et qui est en plein développement sur notre territoire grâce aux partenariats que nous avons, aux financements que nous avons, du Département, de la CAF et le portage par notre Mission Locale. Cette politique de l'habitat, cette politique du logement c'est réinventer l'aménagement de nos territoires, repenser l'aménagement de notre agglomération avec des rééquilibrages de peuplement, réaffirmer l'attractivité de certains quartiers, des quartiers qui sont en difficultés, des quartiers qui sont en décrochage et nous le savons bien, c'est tous ces dispositifs que nous mettons en place dans les quartiers Politique de la Ville et dans le cadre des opérations qui sont inscrites au titre des financements P.N.R.U.. Mais nous irons dans le cadre de ce budget 2018, Thierry l'a déjà cité au-delà de ces compétences que nous assumons notamment dans le cadre de la délégation des aides à la pierre. La première nouveauté de ce budget 2018, cela a été dit, c'est l'accompagnement de l'engagement pour le renouveau du Bassin Minier sur le volet habitat, parce qu'il nous faut réussir la rénovation du logement minier dans notre territoire et notamment de ces logements qui, nous le savons, sont de véritables passoires énergétiques. Nous savons combien ces charges pèsent pour les ménages qui habitent ces logements. Concrètement, cela a été dit par Thierry DAUBRESSE, c'est l'engagement d'une autorisation de programme à hauteur de 3 000 000 € en faveur de la rénovation de ces logements énergivores. Selon des critères de performance qui vous seront proposés prochainement sur lesquels nous serons amenés à délibérer pour ne pas tomber dans une politique de guichet qui pourrait nous être reprochée et nous assumerons toute notre responsabilité au titre de la gouvernance et du pilotage de l'ERBM sur le volet habitat dans notre territoire et c'est pour cette raison que nous avons engagé avec Maisons & Cités une étude qui nous permettra de planifier, de prioriser les opérations que nous serons amenés à financer durant les 10 prochaines années qui viennent. Je n'oublie pas non plus le financement d'une OPAH-RU qui elle, concernera plus particulièrement le volet Parc privé de l'engagement pour le renouvellement du Bassin Minier. Les nouveautés 2018, cela a été dit également l'accompagnement de la rénovation des logements sociaux dans le cadre de l'I.T.I. sur son volet habitat. 3,6 millions d'euros seront consacrés à la rénovation du parc social avec une participation de l'agglomération à hauteur de 414 000 € sur ce budget 2018. 4 opérations sont d'ores et déjà ciblées sur 2018. Des opérations sur Liévin, des opérations sur Méricourt, d'autres opérations sont en cours d'instruction et de réflexion avec les bailleurs sociaux sur les communes de Sallaumines et de Méricourt et sur la commune d'Harnes, mes Chers Collègues, qu'on ne nous parle pas d'ostracisme en matière de politique communautaire, comme je l'ai dit, nous n'oublions personne. Enfin, ces innovations, ces nouveautés du budget 2018,

dans le domaine de l'habitat avec un dispositif d'accessions expérimentales, d'accessions à la propriété dans l'ancien sur lequel nous avons été amenés à délibérer il y a quelques semaines dans le cadre d'un appel à projets régional. C'est aussi promouvoir de nouvelles formes d'habitat, l'habitat innovant que nous souhaitons accompagner, c'est l'habitat en faveur de publics spécifiques, ce sont les jeunes, ce sont également les seniors ou de nouvelles formes d'occupation du logement, je pense à notamment la cohabitation entre seniors. Alors, mes Chers Collègues, même si tout ne dépend pas de nous, nous sommes tributaires, je l'ai dit de la politique gouvernementale dans ce domaine, si certains, mais ils sont absents ce soir, considéreront certainement que ça n'est pas assez et bien moi je peux vous assurer que ce budget 2018, pour ce qui concerne l'habitat et le logement, traduit la dynamique engagée dans le cadre de notre Projet de Territoire. C'est le budget de la performance, de la performance énergétique je l'ai dit, de la performance sociale car ce sont les conditions de vie de nos concitoyens dont il s'agit, celui de la performance économique, parce que tous ces investissements que j'ai cités, ce sont autant d'activités économiques pour les entreprises de notre territoire, pour les artisans de notre territoire et bien évidemment des emplois que nous maintenons ou que créons sur ce territoire. C'est aussi le budget, je l'ai dit de l'attractivité, de la performance territoriale de notre agglomération. Alors, le modeste Vice-Président à l'habitat et au logement que je suis, ne peut que vous encourager à voter ce budget primitif 2018 et je peux vous dire combien je suis déçu car j'aurais tant aimé écouter nos collègues qui se sont tant investis dans toutes ces réunions, la Conférence Intercommunale du Logement, ces groupes de travail que nous avons mis en place depuis ces derniers mois. Je pense à Pierre CHERET, je pense à Yves TERLAT qui sont toujours présents. Qu'est-ce que j'aurais aimé les entendre ce soir, sur ce volet habitat du budget ? Je vous remercie.

M. ROBERT : Merci beaucoup François. Oui, Jean-François.

M. CARON : Je vais être beaucoup plus court mais le sujet s'y prête. Je voulais, c'est un peu l'esprit avec Thierry, donner une inflexion sur les politiques d'innovation dont j'ai la charge et dire qu'on a eu un grand moment avec l'arrivée du projet de territoire en fait, c'est un peu ça qui change la donne par rapport à beaucoup d'années antérieures. Il y a eu tout un travail de réflexion collective avec des acteurs extérieurs, on ne peut pas refaire ce débat-là, on l'a présenté ici mais ça nous donne une feuille de route et ça c'est très important au moment de faire le budget et je paraphrase ce qui a dit Thierry, ou ce qu'a dit le Président Sylvain ROBERT. Dans l'exemple des politiques que je porte, il y a une inflexion très importante dans ce budget, c'est un peu ça que je voulais porter. On a plusieurs pôles d'excellence dans notre territoire, ça ne veut pas dire qu'on n'a pas besoin des activités traditionnelles, ça ne veut pas dire que nos grands équipements sont caducs, ça veut dire qu'il est très important qu'on commence à avoir des signaux d'investissement d'avenir sur les nouveaux métiers et en tout cas, qu'on ne décroche pas sur un certain nombre de registres et je pense notamment au numérique sur lequel nos territoires miniers étaient formatés pour avoir des bras et où le passage au numérique, c'est un challenge. Quand vous regardez ce qu'il se passe dans les Métropoles, vous avez un peu partout des cyber-lieux, vous avez des dynamiques autour de ces questions-là notamment proches des universités. Donc, je salue que dans ce budget, les collègues ont validé des arbitrages sur du financement direct à nos principaux pôles d'excellence cluster. Je rappelle éco-activité, numérique culturel, le terme c'est Louvre-Lens Vallée, sport santé bien-être c'est Vivalley, il y a beaucoup de « vallée », en plus on est dans une région plate mais pourquoi pas ? La question de la logistique, les métiers d'art qui ne sont pas abandonnés, n'est-ce pas Laurent ? On en a parlé il y a peu de temps et nouveau, sur notre territoire un cluster qui s'appelle « option publique » pour les questions de dématérialisation et de cyber-sécurité. C'est très important parce que ça change l'image de notre territoire vis-à-vis de la population, c'est-à-dire qu'on ne reste pas au XIX^{ème} ou au XX^{ème} siècle, je répète ça ne veut pas dire que les activités d'hier sont caduques, mais ça veut dire qu'il nous faut investir sur l'avenir, ça veut dire que ça permet aux structures de formation de commencer à préparer des jeunes sur ce type de métiers, ça veut dire aussi que nos grands projets et c'est pour ça qu'on a acté entre élus une animation inter-cluster si on peut dire ainsi, c'est-à-dire : comment faire en sorte que ces pôles d'excellence se nourrissent de nos grands projets ? On en a un magnifique, c'est l'hôpital de Lens, 250 000 000 € de travaux, c'est une aubaine pour les entreprises du territoire si on sait les accompagner, si on ne sait pas les accompagner, ça viendra d'ailleurs, comme ça c'est fait sur le Louvre, soyons clairs. Donc, il y a les réserves du Louvre, il y a l'hôpital de Lens, il y a les gros projets ANRU, il y a du grain à moudre pour nos entreprises. Je m'arrêterai là. Je voulais conclure en disant qu'aujourd'hui se tenait « My Green City », je vous avais fait de la retape la dernière fois, c'est un grand succès, on a eu beaucoup de monde et surtout des donneurs d'ordre, des collectivités, on a un certain nombre de collègues qui y sont allés, des milieux de l'entreprise, là

j'avais un retour ce soir, on vous fera une évaluation, ça veut dire qu'on se positionne sur des créneaux où on est les seuls en France à tenir. C'était au Stade Couvert, on l'a ouvert ce matin avec Laurent, avec Thierry, avec un certain nombre d'acteurs, ça fait partie des éléments qui sont de nature à redonner de la vision sur notre territoire et à combattre la désespérance qui fait le lit de certains partis politiques. Voilà, la désespérance, c'est notre ennemi n°1 et redonner de la perspective, du sens, et de l'espoir, c'est absolument fondamental et je remercie Thierry et toute la commission parce qu'il y a un certain nombre d'arbitrages qui ont été faits et qui vont permettre à nos pôles d'excellence des vraies capacités de se développer.

M. ROBERT : Merci, Jean-François, y a-t-il d'autres interventions sur le budget ? Oui Alain.

M. DUBREUCQ : Moi aussi je voudrais m'exprimer par rapport à ce budget, c'est vrai que chapeau à Thierry pour sa présentation, c'est un budget maîtrisé mais pas dénué d'ambition pour le futur. Par contre, j'ai un petit questionnement, tout à l'heure Thierry tu as parlé dans les crédits d'investissement d'essayer d'accompagner les zones franches et j'en suis tout à fait heureux mais ce budget dévolue au niveau opérationnel en quoi ça va consister ?

M. ROBERT : Thierry ? Les zones franches c'est un dispositif qui pour l'instant n'est pas encore cadré, on n'a pas encore la liste définitive. On a peut-être les prémisses du contour en termes de territoire éligible, on sait que l'agglomération est reprise par rapport aux critères qui sont donnés au niveau éligible, on attend le décret avec la liste des communes qui pourraient être reprises et pour lesquelles les dispositions liées à la zone franche pourraient s'appliquer. Quand on a construit ce budget, c'était de se dire aujourd'hui quelles sont les ambitions par rapport au Projet de Territoire. Vous vous souvenez peut-être pour celles et ceux qui étaient là au démarrage du processus que Jean-François évoquait, il y avait un film qui était réalisé par le Cabinet qui nous accompagnait avec un genre de micro-trottoir et qui montrait que la population dans ses principales préoccupations, ce n'est pas un ordre de classement dans ce que je vais évoquer, il y avait la mobilité, il y avait la partie logements et il y avait la partie emplois, ce qui peut être classique. C'était de voir comment nous, on avait sur notre territoire à prendre ces sujets et à voir aussi avec nos particularités, comment on pouvait élargir ces réflexions, c'est un peu ce qu'on a fait avec le Projet de Territoire et ce qui a abouti à ce plan d'actions. Aujourd'hui sur la partie mobilité, c'est ce que Thierry évoquait avec notre engagement lié au Syndicat Mixte mais en même temps vous avez vu passer à la fois les modes doux qu'on va avoir avec la Chaîne des Parcs indifféremment aussi par rapport au programme que l'on a déployé dans le cadre « respirer », c'était le groupe de travail justement sur l'environnement, pas l'environnement dans l'acceptation générale mais vraiment dans l'environnement de qualité de vie de notre territoire. Vous avez l'eurovélo par exemple qui va mobiliser des crédits sur l'accompagnement du déplacement dans notre agglomération. Vous aviez le logement que François a évoqué avec la délibération qu'on a prise au mois de juin l'année dernière qui se concrétise pour la première fois sur un budget en année pleine avec une enveloppe de 3 000 000 € qu'on a acté l'année dernière sur dix ans, donc 30 000 000 € qu'on va amorcer derrière sur une politique plus ambitieuse quelque part, encore en accélérant le plan et le renouvellement du Bassin Minier qui a été donné par l'Etat mais en mettant aussi notre contribution et de ce fait, en pouvant influencer sur certaines décisions et puis aujourd'hui le dispositif de zones franches est un peu un dispositif dérogatoire qui nous permet de classer notre territoire dans des phénomènes atypiques en termes d'attractivité pour les entreprises. Toujours est-il qu'on a notre processus de développement économique habituel, qu'on a déployé sur plusieurs secteurs avec les clusters, les pôles d'excellence, avec le tourisme qui était aussi une logique supplémentaire. Aujourd'hui, on sait dit, comment traduire dans ce budget-là, l'accompagnement de la zone franche, parce que c'est difficile, on aura une délibération après, accompagner la zone franche dans un premier temps, c'est de dire que les entreprises qui arrivent, ce n'est pas de faire des sacrifices budgétaires, c'est de faire des non-recettes dans un premier temps et donc comment en dehors de ce dispositif qui est démultipliable sur l'ensemble du territoire, la dernière information qui a été donnée, c'était 75 communes dans le Nord, 75 communes dans le Pas-de-Calais, toutes pourront voter dans leurs agglomérations les mêmes dispositions fiscales et nous il fallait qu'on trouve aussi les moyens d'accompagnement de notre agglomération pour dire qu'on joue notre carte et notre spécificité et accueillir ces entreprises. Donc à la fois, nos pôles d'excellence permettent de qualifier d'un accompagnement pour ces start-up ou pour les entreprises déjà un peu plus installées, de montrer que l'excellence qui est dans ces pôles peut se démultiplier et peut servir de guide pour des filières, de pouvoir leur donner aussi des conditions matérielles de s'implanter, c'est ce que disait Thierry, à travers à la fois l'investissement qu'on réalise sur du tertiaire sur ce qu'on a déjà engagé sur Vivalley, ce qu'on va engager sur le quartier des gares pour donner les moyens aussi matériel, quand je dis

donner les moyens ce n'est pas offrir les locaux, c'est d'avoir les locaux prêts à accueillir quand les entreprises vont se destiner à venir chez nous. Comme on le fait aussi, on l'a vu avec QUADRAPARC mais plus globalement on intensifie l'aménagement sur certains parcs d'activités pour que des entreprises plus grandes puissent aussi là trouver des locaux ou des sites à même de pouvoir les accueillir sachant que dans le dispositif de zones franches, il sera rétroactif au 1^{er} janvier 2018 mais c'est 2018, 2019, 2020. Donc il faut et c'est l'ambition de ce budget-là d'aller vite sur ces sujets pour permettre aux entreprises de trouver les moyens matériels immobiliers de pouvoir s'implanter mais dans le même temps, d'avoir une A.M.O. qui nous accompagnera, de regarder comment on peut avoir une action de promotion du territoire complémentaire de l'action touristique parce qu'il y a l'économie touristique mais la promotion du territoire par rapport à nos filières d'excellence, c'est un peu ce que Jean-François évoquait avec l'inter-clustering parce qu'on en parle entre nous des filières d'excellence et des passerelles qui peuvent exister, aujourd'hui c'est de promouvoir cet aspect un peu particulier à l'extérieur pour que les entreprises aient plus d'intérêt à s'implanter chez nous que de s'implanter ailleurs, mais il faut aussi que chez nous, les moyens, les conditions matérielles soient réunies. C'est un peu ce qui est traduit dans ce budget-là, parce que c'est difficile de traduire un engagement dans la zone franche, pour l'instant budgétairement si on parle comptablement parlant, c'est une non-recette donc il n'y a rien à inscrire dans le budget. Donc là, c'est plus dans les actions et l'ambition qu'on a portées dans le cadre du Projet de Territoire, qu'on amplifie et qu'on accélère dans le cadre du dispositif des zones franches qui nous permet d'avoir un zoom sur notre territoire sur les 3 ans concernés, 2018, 2019, 2020 et que les entreprises qui voudront bénéficier de ce dispositif aient les moyens chez nous de pouvoir concrétiser leurs projets d'investissement. Thierry, tu voulais compléter...

M. DAUBRESSE : On espère que le dispositif va marcher, qu'il va attirer beaucoup d'entreprises mais les entreprises qui seront attirées sur notre territoire, il faut impérativement qu'elles puissent s'implanter sur le territoire et on n'avait pas les outils, les Présidents de clusters le savent bien, d'ailleurs c'est pour ça que la Communauté d'Agglomération a investi sur les 3 clusters en matière de bâtiments, parce que même le Louvre Lens Vallée, il y a des entreprises qui ont été incubées au Louvre Lens Vallée et quand elles ont cherché à s'installer, on n'avait pas les outils qu'avaient d'autres secteurs pour s'installer, donc elles ont quitté le territoire. Là, il s'agit à un certain moment de répondre à ce que j'espère sera quand même un volant plus important d'entreprises à aider.

M. ROBERT : Oui, Alain.

M. DUBREUCQ : Oui, c'est vrai que ma question par rapport à ça, c'était par rapport aux zones d'activités économiques qui ne sont pas encore reprises par la CALL. On a voté, au dernier Conseil, si mes souvenirs sont bons, une délibération que chaque Conseil doit acter dans les mêmes termes, moi je le ferai ce jeudi-là et moi j'ai justement une entreprise qui va s'installer dans les semaines qui viennent sur ces zones d'activités économiques à Sains-en-Gohelle donc je pense qu'elle sera concernée par ces mesures de fiscalité allégée.

M. ROBERT : Tout dépend, on attend le décret qui fixe les 75 communes éligibles. Aujourd'hui, on est contraint par rapport à.....

M. DUBREUCQ : Moi, j'ai vu la liste des communes, Sains-en-Gohelle est éligible.

M. ROBERT : La liste, elle n'est pas encore parue. Pour l'instant, on a une information d'un débat parlementaire, on n'a pas la liste validée par décret.

M. DUBREUCQ : Parce que moi, j'ai vu une liste du Député ROUSSEL, on était dedans, mais maintenant je ne sais pas trop.....

M. ROBERT : Tout à fait, qui nous a communiqué l'état des discussions au niveau du Parlement mais la liste n'a pas encore aujourd'hui été arrêtée de façon définitive, il y a encore ce degré d'incertitude mais c'est un premier élément qui peut permettre de, mais aujourd'hui on n'a pas cette certitude-là. Toujours est-il que toute nouvelle entreprise qui s'implante dans les communes qui seront concernées, rétroactivement si elle est de moins de 250 salariés, parce que c'est les critères PME, alors moins de 250 salariés sera éligible au dispositif que l'on va évoquer tout à l'heure, et qui permettra derrière de pouvoir bénéficier des avantages fiscaux et 50 % d'emplois sur le territoire,

parce qu'il y a des contraintes quand même dans ce dispositif zones franches issues du territoire. Thierry.

M. DAUBRESSE : Et on ne parle pas de transfert d'activités.

M. ROBERT : D'autres questions ? Laurent.

M. DUPORGE : Oui, Président, mes Chers Collègues, je prends la parole, je n'avais pas prévu forcément de la prendre mais je la prends parce que j'écoutais le Président, j'écoutais Thierry DAUBRESSE qui nous a fait une présentation synthétique et réussie de ce budget primitif, j'écoutais François et Jean-François et je me disais, mes Chers Collègues, que dans ce budget, il y a quelque part le souffle de la vie, le souffle du renouveau, la volonté et je vous écoutais, je vous regardais plus exactement, attentif, je pense engagé, dans ce qui est présenté dans le cadre de ce budget primitif et je regardais de l'autre côté les chaises effectivement vides et j'étais en train de me dire que, l'on a besoin de ce côté de la salle où l'on a envie de construire, on a envie de voir ce territoire sortir des difficultés qui sont les siennes, mais surtout au-delà des difficultés qui sont les siennes, de faire prospérer les atouts qui sont les siens parce que ce qu'il faut voir aujourd'hui et ce que l'on nous demande aussi quelque part, ailleurs que sur ce territoire, celles et ceux qui peuvent démultiplier les efforts qui sont les nôtres, c'est que nous soyons en capacité de proposer, de ne pas être simplement dans la contestation mais que nous soyons des proposant et lorsque vous regardez ce budget primitif 2018, nous sommes dans la proposition, nous sommes dans l'action, nous sommes dans l'innovation comme l'a dit Jean-François, nous sommes dans le service à apporter à notre population. Vous êtes au rendez-vous, ils sont absents du rendez-vous, c'est aussi cela qu'il faut mettre en évidence et pour autant, mes Chers Collègues, quelle déception de ne pas voir chacun d'être au rendez-vous parce que les défis qui s'offrent à nous, qui sont devant nous et bien nécessitent que nous soyons tous rassemblés dans ce combat, rassemblés au sein d'ailleurs de cette Communauté d'Agglomération et il serait important que toutes les énergies œuvrent à ce travail que nous engageons. Mais rassemblés bien au-delà d'ailleurs de notre agglomération et je pense bien évidemment aussi à nos voisins d'Hénin-Carvin, de la CABBALR, bref de ce qui constitue cette entité qui s'appelle le Bassin Minier. On vient d'évoquer les zones franches, on va évoquer prochainement le R.B.M. avec sa phase, son volet logements, rénovations thermiques et bien d'autres choses d'ailleurs qui figurent dans ce programme du renouveau du Bassin Minier. Mais cela, mes Chers Camarades, on a tous besoin d'être derrière cette volonté-là parce que lorsque vous regardez en particulier les pouvoirs publics d'aujourd'hui, par exemple ce pacte de croissance, de confiance plus exactement que l'Etat veut quelque part nous imposer, et bien l'Etat va regarder ce que nous faisons et l'Etat d'ailleurs aussi, ce que je ne partage pas, va quelque part aussi noter un peu ce que font les collectivités avec un bonus, avec un malus. On peut le contester, on peut crier haut et fort, en tout cas, c'est ce qu'il va se passer dans les mois et dans les années qui viennent et face à cela, mes Chers Camarades, la seule attitude qui vaille, celle qui prévaut, c'est bien évidemment de ne pas dire : « tout va bien, amen... » et c'est comme ça que les choses se feront mais en tout cas, c'est d'être en capacité toujours de proposer, d'être en capacité d'être dans l'action et en étant présents, ce soir mes Chers Collègues, en ayant participé à l'élaboration de ce projet 2018, de budget primitif 2018, en étant celles et ceux qui avaient été acteurs de toutes ces propositions qui sont contenues dans ce budget primitif ambitieux et bien, vous êtes les acteurs du renouveau du Bassin Minier, les acteurs du renouveau de ce territoire de Lens-Liévin et cette attitude-là, elle est bien plus responsable que celle, qui malheureusement est de ce côté-là, où l'on renonce quelque part à cette responsabilité qui est la nôtre, celle d'engager ce territoire sur le renouveau et celle surtout de permettre à nos habitants, demain, de vivre sur un territoire où l'innovation, le développement, la création de richesses et bien cela est la réalité. Donc, de cela, je voulais simplement vous en féliciter mes Chers Collègues, je n'avais pas prévu de le dire mais en vous écoutant et en écoutant les principaux responsables ici, Vice-Présidents et acteurs de cette assemblée, je me disais que c'était une belle assemblée et que le travail qui était fait ce soir, était un travail porteur d'avenir et d'espoir.

M. ROBERT : Merci beaucoup, c'est tout l'enjeu du Projet de Territoire qui est traduit dans ce budget et dans les propos des uns, des autres ce soir et surtout la volonté collective que nous avons de faire avancer l'agglomération avec les enjeux qui se présentent à nous et l'ambition que l'on veut porter depuis maintenant 4 ans. Dominique.

M. ROBILLART : Président, oui Laurent DUPORGE vient de parler de nouveaux souffles, moi je vais rebondir sur la thématique « respirer », c'est vrai que Thierry quand tu as présenté le budget, tu as

parlé des gros investissements et c'est vrai que dans le projet d'aménagement, la Chaîne des Parcs fait partie de nos grands projets puisqu'on a consacré 8 000 000 € donc ce n'est pas négligeable, et là-dessus je voudrais dire qu'au niveau des parcs, que ce soit le parc centralité ou le parc Souchez Aval, on arrive dans une phase en fait où il a fallu passer par des études mais on arrive cette année dans une phase, je dirais, de lisibilité et de visibilité, c'est-à-dire que puisque les travaux vont démarrer ici début 2018 et je pense que c'est important pour notre territoire et aussi pour nos populations de pouvoir un peu se réapproprier ce territoire et ils le méritent. Et puis, je voudrais dire aussi au niveau de notre territoire, on a engagé ce qui est important là, concernant l'agriculture péri-urbaine, avec Jean-François CARON on travaille là-dessus, on a engagé une A.M.O., donc vous avez certainement, les maires ont reçu un courrier vous invitant à vous joindre un petit peu au Comité de Pilotage, je crois que je vous invite, puisque c'est important pour le développement de notre territoire, et il existe un peu des enjeux en termes alimentaires pour nos populations. Et puis, je voudrais aussi insister sur tout ce qui touche au tourisme, là-dessus, en tant que Vice-Président de l'Office de Tourisme, Katia BRETON ne va pas me démentir, moi je suis très heureux de la nouvelle dynamique qu'on obtient en travaillant avec la nouvelle directrice qui a su redynamiser cet Office de Tourisme et les enjeux qu'on a pour demain, vous allez bientôt voir les nouvelles affiches un peu fleurir dans les villes et je pense que c'est important pour le développement de notre territoire et je compte beaucoup sur le développement touristique que ce soit le développement touristique au niveau du tourisme de mémoire ou que ce soit par rapport au 11/19, puisqu'on a prévu là-aussi des travaux d'aménagement de réhabilitation de la salle des machines, je crois que c'est une attente. Donc, oui félicitations, moi je pense qu'on a des projets qui avancent, on va travailler cette année aussi sur l'Eurovélo, donc la politique d'agglomération en termes de territoire est bien engagée.

M. ROBERT : Merci Dominique. A ce titre-là, je pense que je vais me faire le porte-parole de Katia, la Présidente de l'Office du Tourisme, pour le 22 pour la nouvelle communication de l'Office du tourisme, donc à 18 heures, celles et ceux qui sont disponibles pourraient rejoindre les locaux de la rue de la Gare pour l'instant encore pour voir la nouvelle signalétique et la nouvelle communication qui est portée justement avec la dynamique qu'évoquait à l'instant Dominique. Y a-t-il d'autres demandes de paroles, d'autres questions, d'autres interventions ? Oui, M. DERNONCOURT.

M. DERNONCOURT : Oui, Monsieur le Président, par rapport à ce que disait Laurent DUPORGE il y a quelques instants, je crois qu'on ne peut pas non plus être trop schématisés et dire il y a des bons d'un côté et les mauvais de l'autre. Je crois quand même que le désaccord qui subsiste dans notre assemblée date de l'origine du début du mandat, tout le monde le sait, les choses se sont passées, donc maintenant c'est tout, on ne va pas revenir dessus pour aller jusqu'au bout du mandat, mais je pense qu'il y a une nécessité effectivement de rechercher les conditions de travailler ensemble, or jusqu'alors, l'élaboration budgétaire ne se fait pas en intégrant l'ensemble des sensibilités politiques, ça j'en suis convaincu. Il y a donc un effort à faire du côté des élus communistes et ça quand il y a quelque chose à dire, je n'envoie personne le dire à ma place mais aussi je pense, qu'il y a un effort à faire de votre côté si l'on veut ressouder les liens entre toutes les forces de gauche parce que, et là je suis d'accord avec Laurent, dans les années à venir, nous en aurons beaucoup besoin. Sur ce budget, moi je reste attaché au principe qui était celui retenu par le Groupe Communiste depuis le début de l'abstention, je m'abstiendrai sur ce budget mais je pense qu'il vaut mieux être là pour le dire, plutôt que d'être absent.

M. ROBERT : On partage la philosophie, on la comprend parfaitement et on exclut personne dans l'élaboration du budget et on essaye de le faire le plus ouvertement possible en prenant en compte les remarques qui ont été formulées par les élus soit au sein des Conseils, soit au sein des Bureaux, soit dans les commissions pour construire ce budget-là et dans la mesure où, on avait notre ligne de conduite qui est celle du Projet de Territoire, il fallait qu'on le traduise à un moment et c'est dans cet esprit-là qu'on a construit le budget en rapport aussi avec ce qu'évoquait Thierry DAUBRESSE sur la séance il y a 2 ans où quand on a parlé en mission 2020, c'est de se dire : voilà quels sont nos engagements jusqu'à 2020 et nos engagements par rapport à la population. Je pense qu'on se rassemble plus facilement sur des sujets, comme l'évoquait tout à l'heure François LEMAIRE, qui concernent directement la population, qui ont un impact direct, après il y a peut-être des subtilités politiques qui dépassent même cette assemblée mais aujourd'hui je pense que concrètement dans la traduction du budget, dans les prises de parole des uns et des autres, ce n'est pas des enjeux politiques, politiciens, c'est plus des enjeux politiques du quotidien et aujourd'hui si on veut faire marquer un tournant à notre agglomération, on a besoin de tout le monde et on a besoin de tout le monde dans cet esprit constructif. C'est-à-dire que chacun fasse un pas vers l'autre, parce que pour

être très clair, sur les échanges de préambule de ce Conseil, comme l'a dit Jean-Marie ALEXANDRE tout à l'heure, la semaine dernière les échanges qu'on avait sur la tenue de ce Conseil compte-tenu des contraintes administratives qu'on a eues, mais on est bien d'accord pour défendre ensemble le service public. Il peut y avoir des loupés, ça peut arriver mais aussi nos agents chez nous qui défendent le service public, ont fait le boulot dans les temps, dans les règles, ont permis à chacun, s'il le souhaitait ou s'il y avait des difficultés de pouvoir avoir accès à ces documents, voilà il faut aussi que chacun soit conscient du chemin à parcourir pour qu'on arrive à parcourir le reste du chemin ensemble et surtout qu'on prépare à mettre nos pas les uns dans les autres sur les années à venir. Mais dans un premier temps, il y a des postures qui peuvent être regrettables parce qu'aujourd'hui on est sur la première concrétisation, la première matérialisation, on sait l'importance d'un vote du budget dans une collectivité, on a décliné notre Projet de Territoire sur lequel on avait bâti une discussion et qui était ouverte à tous, d'ailleurs comme le dit François sur des groupes de travail mais aussi sur le Projet de Territoire, quelles que soient les sensibilités politiques tout le monde avait participé activement à l'élaboration du Projet de Territoire. Aujourd'hui on est sur une concrétisation réelle et sur le portage de cette ambition sur les années à venir. On avait pu amorcer le virage avec le budget supplémentaire de l'année dernière, aujourd'hui on concrétise notre Projet de Territoire, on marque notre ambition pour notre agglomération, c'est dommage que ça ne soit pas dans le cadre d'un consensus plus global parce que notre population, je pense, attend des retombées réelles et c'est un peu ce qu'on essaye de traduire aujourd'hui avec des éléments forts parce qu'on est sur des réorientations lourdes de nos politiques et qui nous permettent de tenir le cap et de montrer l'ambition que l'on ne veut pas pour les 3 années à venir, pour les 10 ans qui arrivent parce que notre Projet de Territoire est à 10 ans, l'ambition qu'on porte sur le logement est au moins à 10 ans même si on sait que derrière, il faut qu'on accélère et qu'on cherche tous les moyens pour accélérer notamment sur la rénovation thermique mais je pense qu'on aura tout gagné, c'est de faire la rénovation thermique et surtout que ça profite aux jeunes du territoire ou aux entreprises du territoire qui auront fait ces travaux-là et qui auront un savoir-faire particulier, qui pourront le déployer ailleurs et là, l'ensemble de la chaîne sera remplie et on aura là, je pense, de belles satisfactions collectives à pouvoir valoriser. Donc aujourd'hui, je remercie Daniel DERNONCOURT d'être présent dans cet esprit de construction. J'espère qu'il sera notre porte-parole au sein de son groupe pour pouvoir témoigner des échanges qu'on a pu avoir en leur absence mais je pense qu'ils liront le compte-rendu et surtout de la volonté que l'on a dans l'avenir comme on l'a déjà témoigné sur d'autres sujets, comme ça a été évoqué dans des groupes de travail, comme ça a été évoqué sur des sujets qui touchent les communes, n'oublier personne mais surtout construire une collectivité, une agglomération avec une ambition qui profite à sa population.

M. DERNONCOURT : Je ne sais pas Président si j'arriverai à convaincre mon groupe, mais moi ce que je peux vous dire qu'à la Mairie de Liévin, ça se passe bien.

M. ROBERT : Au moins d'en être le porte-parole, c'est déjà ça. Merci beaucoup. On passe aux paroles des groupes. Pas d'autre remarque ? On commence Jean-Marie, allez.

M. ALEXANDRE : Bien, bon le débat effectivement a été très intéressant, il témoigne de ce que nous avons quelque part tourné une page parce que nous sommes passés de l'ex Bassin Minier à un Projet de Territoire, donc du pays noir à l'archipel vert et ça a été souvent dit et répété, simplement maintenant ça se concrétise et ça se concrétise dans un budget. C'est un budget qui manifeste une ambition, qui est à la fois raisonné et méthodique, ces deux points sont très importants, il faut remercier évidemment Thierry qui en a été le rapporteur, les services qui ont contribué à traduire ce qui remontait de l'ensemble des commissions et qui, au niveau budgétaire, s'est manifesté lors de la réunion présidée par Alain LHERBIER le 12 février dernier. Tout ceci ne relève pas de la posture, je note par exemple que ce soir, enfin je n'ai pas noté parmi les participants, la présence de M. Hugues SION, lequel effectivement la fois dernière.... Parce que c'est curieux... parce que la fois dernière, il a posé une question sur les zones franches : Est-ce que vous avez prévu, est-ce que vous êtes prêts, est-ce que vous prévoyez, etc ... ? Et j'avais répondu d'une manière qualifiée de laconique « oui » mais évidemment ce n'était pas le moment d'étaler la totalité des arguments qui accompagnaient ce « oui », d'autant plus qu'il y a encore ce décret qui n'est pas sorti et qui ne nous donne pas la précision sur les zones considérées, mais le « oui » méritait au moins de la part de celui qui avait posé la question d'être là aujourd'hui pour vérifier qu'ayant posé cette question, il aurait bien un élément de réponse aujourd'hui ou plusieurs éléments de réponse. Il n'est pas là, comme d'habitude d'ailleurs, il n'est pas là, je suggère aux services de lui demander à quel endroit, il habite pour que je puisse lui faire parvenir la réponse à cette importante question. C'est un point qui va au-delà de l'anecdote. Ceci

étant dit et pour être tout à fait dans le droit fil de ce que Daniel DERNONCOURT a exprimé, il faut rappeler que les conditions du rassemblement étaient posées dès le départ, dans aucune mairie, d'union il ne serait toléré, y compris dans les mairies communistes que ceux qui participent à l'exécutif de l'agglomération ne votent pas de budget. Est-ce que vous imaginez qu'à la Mairie de Sallaumines, à celle d'Avion ou ailleurs, un adjoint au maire socialiste ou républicain puisse se dispenser de voter le budget de la commune, ça, ça serait une rupture dans l'organisation même de ce qu'est une commune et de son exécutif. Par conséquent, il n'est de la faute ici de personne de constater qu'aujourd'hui ces conditions, au moment du départ, n'ont pas été réunies. Je crois que les auteurs doivent se poser à eux-mêmes la question, ce qui ne nous empêche pas effectivement de travailler à ce rassemblement et d'associer autant que faire se peut, celles et ceux qui veulent contribuer à la réussite collective. Ceci étant dit et pour être très précis sur le budget, sans aller disons répéter ce qui a été dit par les uns et les autres, les différents intervenants, on va simplement souligner plusieurs choses pour le Groupe Républicain. L'importance d'attirer l'attention de notre population sur le fait que la politique du gouvernement va à l'encontre de ces intérêts et comme cela va à l'encontre, ces intérêts, nous essayons avec nos moyens qui sont limités et qui sont malgré tout maîtrisés, si je prends par exemple la ville d'Arras, lors de la présentation du rapport d'orientation budgétaire de la ville d'Arras, il a été remarqué, qu'ils sont à 13 années de budget d'endettement, c'est-à-dire très au-delà de ce qui est présenté dans ce document où il est indiqué que la maîtrise de notre budget, ce qui se traduit d'ailleurs dans les chiffres puisque nous avons moins de frais financiers, ça veut dire que notre endettement diminue et la limite qui a été fixée et qui est strictement respectée, c'est en-dessous des 10 années, eux sont au-dessus et il n'y a pas qu'eux, il y en a bien d'autres, et parmi ceux qui vont nous contrôler, il y a des membres du gouvernement qui sont magnifiques parce qu'ils vont regarder de près nos budgets, ils vont les faire examiner par l'administration centrale ou par les Préfets ou par les Services Fiscaux et ils nous feront des remarques, c'est intéressant que ceux qui ne s'appliquent pas à eux-mêmes cette discipline, nous demandent d'être particulièrement vigilants sur la bonne tenue de nos comptes et bien c'est le cas. Nous essayons de compenser cette mauvaise politique gouvernementale, notamment en matière d'habitat par justement l'accession sociale à la propriété, ça concerne les primo-accédants. Le fait de mettre une ligne budgétaire là-dessus, alors que nous savons que le gouvernement vient de limiter le P.T.Z, (Prêt à Taux Zéro) qui concerne les primo-accédants uniquement, aller dans les zones à tension, que sont les zones à tension, c'est les grandes villes, ça veut dire que ceux qui voudront habiter à la campagne, ils ne seront pas dans une zone à tension, ils ne pourront pas prétendre à bénéficier du Prêt à Taux Zéro, c'est-à-dire l'équivalent de 6 000 € ou 7 000 € que ça représente par couple voulant s'installer sur notre territoire. Il est important que nous puissions nous remettre un peu d'égalité dans ce dispositif et il faut féliciter la commission qui y a pensé. Au-delà, nous avons, nous aurions pu, c'était la demande insistante de Jean-Pierre BLANCART, voyant ce qu'il se passe à la Communauté Urbaine d'Arras où on a voté la taxe GEMAPI, c'est-à-dire la Prévention des Inondations, Gestion des Milieux Aquatiques. Pardon ? Non, mais c'est une demande insistante qui était en commission, donc c'était simplement, disons, un petit trait d'humour, nous aurions pu puisque nous sommes en zone inondable, nous avons des inondations mais pourquoi imposer, alors qu'à Arras je pense qu'ils le sont bien moins, je n'ai pas remarqué qu'ils aient été profondément marqués par les inondations dans les trois dernières années et pourtant ils ont levé une taxe de 5 € par habitant, ce qui est quand même considérable. Ici, nous avons préféré ponctionner le budget général et venir abonder, disons la prévention de ces risques, alors évidemment c'est insuffisant mais encore aurions-nous fait tous les travaux nécessaires en amont du dispositif fluvial, que si ceux qui suivent, c'est-à-dire la Métropole Lilloise ne se fait pas, parce que le fleuve évidemment s'élargit au moment où il arrive à la mer et bien et entre temps, s'ils ne font pas eux les travaux nécessaires, s'il n'y a pas une connexion entre leur politique et la nôtre, il est bien évident que tout ceci restera inutile parce qu'à un moment donné, l'eau refluera, on aura beau faire des bassins à Ablain, à Gouy, élargir ici, faire des fosses là-bas, ça ne changera rien. Nous aurions pu aussi, pour combler des trous dans le budget, demander le versement de cette taxe et nous ne le faisons pas, parce que ça n'est pas nécessaire aujourd'hui, les travaux d'investigations et de coordination avec les autres agglomérations sur ce même tracé ne sont pas aboutis. Quand ils seront aboutis, nous pourrions à ce moment-là faire les investissements nécessaires, entre temps, ça n'est pas utile. De la même façon, il est à noter que dans ce budget effectivement si nous voulons attirer les entreprises, il faut qu'il y ait à la fois la modernité, les transports, la mobilité, le fait de pouvoir s'y connecter quand on n'est pas sur l'arrête centrale, c'est prévu, discussion au mois de mars, les engagements seront tenus et puis, au-delà, il faut de la culture, il faut du sport et il faut des lycées qui fonctionnent et qui aient la possibilité d'accueillir toutes les filières, de manière à ce que nous soyons véritablement attractifs. Ceux qui viennent s'implanter chez nous, qui viendront s'implanter, leurs familles demanderont tout ça, de bons lycées, une qualité de vie qui soit

suffisamment intéressante elle aussi, des transports qui soient facilités, tout ceci est mis dans le Projet de Territoire et là, nous commençons à voir naître, voir renaître, comme l'a dit Laurent tout à l'heure, le Bassin Minier, l'ex Bassin Minier qui après tant d'efforts va enfin voir la sortie du tunnel et c'est vrai, on peut conclure là-dessus, je pense, pour ce qui nous concerne, c'est un bon budget, c'est un budget qui tient toutes ses promesses, qui n'augmente pas les fiscalités, qui ne va pas au-delà même qu'on lui donne la possibilité de le faire, de ce qui doit être fait dans l'instant mais qui sera peut-être fait demain et qui apporte des solutions à une population qui les attend. Le reste, ça n'est que, disons, effectivement que des épisodes malheureux qu'il faudra oublier très vite de manière à construire ensemble.

M. ROBERT : Merci Jean-Marie, Alain.

M. BAVAY : Oui, Monsieur le Président, mes Chers Collègues, je vais faire une synthèse du propos un peu long que j'avais prévu, mais je crois que faire de la paraphrase n'apporterait rien ce soir, d'autant plus qu'il y a vraiment un élément nouveau que j'apprécie énormément, j'ai l'impression qu'il y a un souffle, un vent frais qui souffle sur cette assemblée ce soir et que les précédents budgets n'avaient rien à comparer à celui d'aujourd'hui et que les prochains seront encore bien plus dynamiques et bien plus importants pour notre Communauté d'Agglomération. Alors tout d'abord, bien sûr un grand merci à Thierry DAUBRESSE de nous avoir présenté ce budget. Thierry qui a été la voix d'un certain nombre d'entre nous, la voix aussi des services, puisqu'il y a eu un gros travail et Jean-Marie le soulignait, un gros travail qui a été organisé pour pouvoir monter ce budget, ça n'a pas été facile parce qu'on ne va pas revenir sur les événements auxquels nous a confronté pratiquement quotidiennement le gouvernement MACRON, mais aujourd'hui le budget bien qu'il était complexe, il a été mené et il a été travaillé jusqu'au bout, il est aujourd'hui sincère, justement il va nous apporter la possibilité d'avoir des horizons nouveaux. Alors, il y a des petites mains, il y a un chef d'orchestre parce que bien sûr, Sylvain est notre porte-voix dans notre volonté politique mais il y a aussi, il faut s'en rendre compte, dans ce budget des éléments précédents qui sont intervenus et qui nous ont posé notre cadre. Le Projet de Territoire n'est pas arrivé du jour au lendemain, il a fallu que nous travaillions depuis 3 ans maintenant à un programme pluriannuel d'investissement. Nous avons également adopté un pacte fiscal et financier, et ça, c'est bien le cadre qui nous a permis d'évoluer en toute sécurité pour aller vers la peinture qui se décline aujourd'hui avec ces 5 verbes d'actions et auxquels je ne retirerai absolument rien, parce qu'effectivement, notre territoire d'abord, et je pense que la première des préoccupations des personnes qui avaient été interrogées lorsqu'on avait pu faire des micros-trottoirs, notre territoire a besoin pour vivre que les gens puissent y travailler. Alors, bien sûr il faut absolument qu'on continue à faire vivre nos zones d'activités, il faut continuer à les entretenir, à les valoriser mais à côté de ça, ça ne suffit pas et Jean-François tout à l'heure a été le porte-parole justement de cette volonté de continuer à travailler dans nos clusters, de cette volonté de travailler sur l'innovation et ce qui pourra être le marqueur demain de ce territoire, passer du noir au vert, ça passe aussi par-là. Ce territoire est un territoire aussi qui bouge et ce n'est pas Laurent qui nous dira le contraire, l'un des éléments moteurs de cette mutation, au niveau du transport sur le territoire, sera bien sûr la mise en place du B.H.N.S.. Certains nous donnaient tout à l'heure quelques signes défaitistes, moi je regrette, on a des taux de fréquentation qui sont importants, de plus en plus, tous les ans, le taux de croissance était parfois à deux chiffres, Laurent nous disait, et je suis certain que demain le B.H.N.S., avec un service de qualité cadencé qui délivre les zones de vie de notre territoire, permettra justement d'éviter le tout voiture qui pollue notre environnement certes, mais qui aujourd'hui asphyxie totalement nos déplacements au quotidien et quand on va sur l'A21 à 18 h ou 18 h 30, tout le monde comprendra qu'effectivement, que demain avoir des transports en commun performants est un impératif pour notre territoire. Ce territoire aussi, il faut l'habiter. Le brillant, je dirai, propos de François tout à l'heure à travers tout ce que nous avons engagé, tout ce que nous continuerons à engager au-delà de nos compétences parfois et justement l'accompagnement de l'E.R.B.M. qui est un élément fort de ce budget, effectivement demain, aujourd'hui déjà, mais demain que l'on soit un urbain ou un rural, que l'on soit propriétaire ou que l'on soit locataire, que l'on soit dans le secteur social ou dans le secteur privé, chacun, tout à chacun a le droit à avoir un logement de qualité, économe en énergie, et qui surtout ne vienne pas complètement plomber ces comptes à la fin du mois. Parce que nous avons également besoin de ce territoire qui nous rassemble tous, et ce n'est pas à nous, héritiers de la grande tradition minière, ce n'est pas à vous plutôt que je vais faire le schéma de la nécessité de rassembler nos populations mais fidèlement on accompagne aussi des grands projets qui nous permettront de nous rassembler encore plus demain et l'illustration du Louvre qui va s'étendre avec ces zones de réserves juste à proximité du Louvre-Lens sur le secteur de Liévin, et bien ce développement-là en fait partie également de ce grand rassemblement. Et puis le dernier

point, qui pour moi n'est pas hiérarchisé, mais parce qu'il est quand même essentiel, ce point « c'est respirer » et effectivement tout à l'heure on a parlé des deux premiers maillons de cette Chaîne des Parcs sur notre territoire le Parc Centralité, le Parc Souchez Aval, effectivement notre population a besoin de cela également. L'accompagnement et la transformation de nos territoires pour qu'ils deviennent beaucoup plus attractifs pour faire venir des forces de l'extérieur, des financeurs de l'extérieur mais aussi pour qu'ils redonnent ce nécessaire espoir à notre population, et bien ça passe aussi par là. Donc, et bien mes Chers Collègues, moi je suis très, très heureux de voter ce budget. Notre population avait besoin effectivement que nous donnions un cap, ce cap avec ce Projet de Territoire aujourd'hui nous l'avons, nous l'illustrons au quotidien. Les prises de parole des Vice-Présidents ce soir en ont été vraiment un parfait exemple, c'est pour ça que je disais que je sens qu'un nouveau souffle vient sur notre Communauté d'Agglomération, vient sur notre assemblée et je crois que tout à chacun a le droit et le devoir de le humer, si certains veulent s'en dispenser et bien je ne peux que le regretter. En tout cas, le Groupe Socialiste Verts et Apparentés votera sans aucune réserve ce budget, Monsieur le Président.

M. ROBERT : Merci beaucoup M. BAVAY, je voudrais m'associer comme ça a déjà été fait mais la présentation était habituelle et donc très claire et très synthétique comme vous l'avez présentée, avec les remerciements qui ont été formulés auprès de Thierry DAUBRESSE, mais je voudrais surtout associer les services et Laurence POLBOS qui est là, qui est la cheville ouvrière, dans des conditions aujourd'hui de fonctionnement du service financier qui ne sont pas forcément optimales et le budget avec tous les soubresauts qui ont été évoqués entre les réformes de l'Etat, les contraintes qui se sont appliquées à nous, reposent aussi sur le fonctionnement des services et Laurence a été, avec les collègues qui sont les siens au sein de la Direction des Finances, la cheville ouvrière pour nous permettre aujourd'hui de partager cette ambition et de partager cette volonté commune d'avancer sur le territoire et d'avancer sur la concrétisation de notre Projet de Territoire. On a terminé sur les prises de parole, on n'a pas terminé sur l'ordre du jour. Donc, je vous propose c'est qu'on mette au vote groupé peut-être les délibérations de 5 à 12 qui présentent les différents budgets. On va dire que la procédure de vote sera la mienne mais on va la faire formellement, par rapport aux propos tenus par Daniel DERNONCOURT tout à l'heure et sur l'expression de son vote. Vote pour, pour les délibérations de 5 à 12 ? Merci. Abstention ? Merci, pas de vote contre. Les délibérations suivantes donc à partir de la 13, c'est Jean-Marie ALEXANDRE.

M. ALEXANDRE : Monsieur le Président, la délibération 13 confirme ce qui a été dit tout à l'heure, c'est que nous maintenons les taux, c'est-à-dire que le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est fixé pour 2018 à 6,07 % sans changement, je rappelle que l'an dernier, nous l'avons baissé d'un point.

M. ROBERT : On reproduit les taux, pas de remarque ? M. DERNONCOURT même procédure de vote ? Donc, on considère vote pour et une abstention sur la 13, ça vous va, d'accord. La 14, M. ALEXANDRE toujours.

M. ALEXANDRE : Alors, il s'agit des taux inchangés, taxe d'Habitation 14,01 %, taxe foncière propriétés bâties 2,50 % et taxe foncière propriétés non bâties 3,75 %.

M. ROBERT : Même vote pour et une abstention. Merci. La 15, toujours M. ALEXANDRE.

M. ALEXANDRE : Alors s'agissant des zones franches et dans le flou artistique où nous nous trouvons, par rapport aux territoires qui seront concernés, ou une partie de territoires qui seront concernés, nous prévoyons quand même d'exonérer la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la cotisation foncière des entreprises, créées depuis le 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020, répondant aux conditions fixées par la loi du 28 décembre 2017 sur le territoire des communes membres de la Communauté d'Agglomération et de solliciter les compensations de la part supportée par l'Etat.

M. ROBERT : Tout à fait, on s'inscrit par rapport à ce que disait Alain, voilà c'est la délibération, la concrétisation une supplémentaire. On met au vote, toujours abstention ? Vous l'a votée, donc c'est l'unanimité, pas de demande de vote, c'est parfait. Merci beaucoup. Donc deux délibérations qui étaient supplémentaires qui vous ont été remises tout à l'heure, c'est Philippe DUQUESNOY pour les deux.

M. DUQUESNOY : Oui, merci Monsieur le Président, je serai très rapide puisqu'il s'agit de vous autoriser à signer deux conventions de mise à disposition de locaux avec deux associations, l'une étant Unis Cité et l'autre étant Culture Commune. Alors vous parlez d'un local, un local qui est l'ancien local électrique qui est sur la base du 11/19 qui a été transformé en accueil touristique et ce local sera occupé par l'Office de Tourisme de fin avril à peu près au 15 octobre et sachant qu'une autre délibération pour autoriser d'ailleurs cette mise en place de l'accueil touristique, la convention sera présentée au prochain conseil. Alors, vous dire que l'Association Unis Cité, elle accompagne l'accueil de volontaires en services civiques sur notre territoire et cela aux côtés du Pôle Métropolitain de l'Artois. Ces volontaires au nombre de trois seront accompagnés aussi d'un tuteur et ils auront pour mission la sensibilisation du public à la Chaîne des Parcs, donc il est proposé de mettre à disposition gratuitement, ça sera pour les deux délibérations, l'ancien local électrique réhabilité bien sûr en accueil touristique et cela pour la période du 14 mars au 31 juillet. Alors, ça ne sera pas tous les jours de la semaine, puisque ce seront pour les mercredis, les jeudis mais aussi les vendredis avec la possibilité d'avoir quelques week-ends pour être présents sur le site mais là, ce sera la demande auprès de nos services. Alors l'Office de Tourisme, elle est volontaire et les volontaires cohabiteront à un certain moment, vous avez entendu les dates que je vous ai données, ça sera d'ailleurs entre avril et juillet, l'Office de Tourisme cohabitera mais à première vue, ça devrait bien s'arranger, en tout cas l'estimation de cette mise à disposition est à peu près de 610 €, nous tenons à le dire quand même. Voilà, Monsieur le Président, il faudrait vous autoriser à signer cette convention avec Unis Cité. La seconde par contre, c'est un temps fort de Culture Commune, c'est notre scène nationale qui a un projet qui s'appelle « Mais qu'est-ce qu'on fabrique en famille ? » et bien prévoit des ateliers de danse dans ses locaux, et elle demande à pouvoir les occuper mais cela pour quelques jours seulement puisque ce serait du 16 au 19 mars, pour des ateliers de danse. Alors, Monsieur le Président, il vous est proposé encore une fois de signer avec Culture Commune, cette mise à disposition de locaux gratuitement, j'insiste, alors que cela coûterait, l'estimation serait de 122 €, je crois.

M. ROBERT : Voilà, merci M. DUQUESNOY. Juste préciser que pour Unis Cité, c'était une délibération qui était prise au Bureau mais qui relève du Conseil donc on repasse cette délibération pour les élus qui siègent au Conseil. Y a-t-il des demandes de vote sur ces deux délibérations, on considère qu'elles sont adoptées à l'unanimité. M. BAVAY ne participe pas au vote sur la délibération Culture Commune. Il me reste à vous remercier pour votre participation active ce soir avec une séance dense, malgré les soubresauts et ne pas oublier de signer les documents budgétaires avant de partir, merci beaucoup, bonne soirée.